



Cher.e.s collègues,

La revalorisation de l'ICA vient d'être actée par la parution de l'arrêté du 5 mai 2017 qui porte le taux annuel de référence de 8 000 à 10 450 euros soit une augmentation de 30%. Cette mesure est d'autant plus appréciable qu'elle va bénéficier à tous les IA-IPR.

Annoncée par le directeur de cabinet de la ministre au SG du SNIA-IPR par courrier au mois de novembre, cette avancée, après celle de l'échelon spécial, vient conforter l'action revendicative du SNIA-IPR. Elle valide la stratégie réformatrice de notre organisation, soutenue par notre fédération l'UNSA, celle d'un dialogue constructif avec nos interlocuteurs - cabinet du MEN et DGRH - dans un climat de confiance mutuel.

La parution du décret avec l'accord de Matignon récompense une opiniâtreté de longue date, la nôtre, et surtout le labeur méritant de tous les collègues qui n'ont jamais ménagé leur peine pour le service public d'éducation auquel nous sommes tous si fortement attachés.

Le SNIA-IPR, auprès du MEN et de la DGRH, les délégués académiques auprès des recteurs, veilleront à la mise en application de cette mesure en sollicitant dès la rentrée de septembre, des rencontres avec les secrétaires généraux d'académie, pour une mise en œuvre harmonisée au plan national de la nouvelle ICA.

Dans ce même élan syndical réformatrice mais volontariste, nous allons porter les mandats reçus lors du congrès sur le plan des revendications :

- L'accès à la HEB3 pour l'indice terminal de la classe normale et à la HEC3 pour l'indice terminal de la hors classe ;
- La pérennisation du dispositif permettant un accès amélioré et plus rapide à la hors-classe ; réduction à 4 ans de l'ancienneté pour y être éligible. Idem pour l'échelon spécial ;
- La revalorisation du régime indemnitaire des IA-IPR au niveau de celui versé aux emplois fonctionnels du groupe 2 ;
- La création d'une prime de première installation pour les collègues stagiaires qui changent d'académie ;
- La poursuite de la création d'emplois d'IA-IPR.

Pour renforcer notre action dans les académies et au plan national nous savons pouvoir compter sur votre soutien.

Très bonne fin d'année scolaire

Pour le bureau national, Roger Keime secrétaire général.

Site internet : <http://snia-ipr.fr/>